

---

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

---

## DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

---

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur le site de l'EHPAD à Conches en Ouche (Département de l'Eure)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 20% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 40 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Le site est composé de 7 bâtiments dont trois présentent un caractère patrimonial et font l'objet d'une inscription aux Monuments Historiques. L'intervention porte sur deux bâtiments annexes (ancienne cidrerie et ancienne abbaye). Le bâtiment principal est hors du champ de l'intervention et sera porté par la collectivité.
PROJET :	Création d'un pôle muséal, de santé et du numérique.
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 18-09-2017
PROPRIÉTAIRE :	EHPAD
ENVELOPPE PROJET :	<b>100 000 €HT</b>

ROUEN, le **18 OCT. 2017**

Le Directeur Général  
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

